



— Saluez ce qu'il y a de plus clair et de plus pur dans le monde! (Page 318.)

loin une petite maison isolée, solitaire, triste ; Athos s'en approcha, tandis que le mendiant, qui avait reçu son salaire, s'en éloignait à toutes jambes.

Athos en fit le tour, avant de distinguer la porte au milieu de la couleur rougeâtre dont cette maison était peinte ; aucune lumière ne paraissait à travers les gerçures des contrevents, aucun bruit ne pouvait faire supposer qu'elle fût habitée, elle était sombre et muette comme un tombeau.

ALEXANDRE DUMAS.

— La suite au prochain numéro. —

LES MAITRES SONNEURS

(Suite.)

La danse finie, il vint à moi, tenant Brulette par le bras et me disant :

— C'est à ton tour, mon camarade, et je ne peux pas te faire plus grand remerciement que de te rendre cette jolie danseuse. C'est une vraie beauté de mon pays, et, à cause d'elle, je fais réparation à la race berrichonne ; mais pour-quoi finir sitôt la fête ? Est-ce qu'il n'y a pas, dans votre bourg, une autre musette que celle de ce vieux chagriné ?

— Si fait, dit vivement Brulette, à qui l'envie de danser encore fit échapper le secret qu'elle eût voulu garder ; mais, tout aussitôt, elle se reprit en rougissant, et ajouta : — Du moins, il y a des pipeaux et des porchers qui en savent jouer tant bien que mal.

— Fil des pipeaux ! dit le muletier ; si on vient à rire, on les avale, et ça fait tousser. J'ai la bouche trop grande pour ces instruments-là, et c'est pourtant moi qui veux vous faire danser, gentille Brulette ; car c'est votre nom, je l'ai entendu, dit-il encore en s'éloignant un

peu avec elle et moi ; et je sais qu'il y a chez vous une musette belle et bonne, venant du Bourbonnais, et appartenant à un certain Joseph Picot, votre ami d'enfance, votre camarade de première communion.

— Oh ! oh ! d'où savez-vous cela ? dit Brulette bien confondue. Vous connaissez donc notre Joseph ? Et peut-être pourriez-vous nous dire où il a passé ?

— En êtes-vous en peine ? dit Huriel en l'observant.

— Si fort en peine que je vous remerciera, d'un grand cœur, de m'en donner nouvelles.

— Eh bien ! je vous en donnerai, mignonne ; mais pas avant que vous m'ayez remis sa musette, que je suis chargé de lui porter au pays où il est maintenant.

— Quoi ! dit Brulette, il est donc déjà bien éloigné ?

— Assez pour ne pas avoir envie de revenir.

— Vrai, il ne reviendra pas ? Il s'en va pour tout à fait ? Voilà qui m'ôte l'envie de rire et de danser.

— Oh ! ma belle enfant, fit Huriel, vous êtes donc la fiancée de ce petit Joseph ? Il ne m'avait pas dit cela !

— Je ne suis la fiancée de personne, répondit Brulette en se redressant.

— Et pourtant, reprit le muletier, voilà un gage qu'on m'a dit de vous montrer, dans le cas où vous douteriez que je suis chargé d'emporter la musette.

— Où donc ? quel gage ? fis-je à mon tour.

— Regardez à mon oreille, dit le muletier, en relevant une poignée de ses cheveux noirs tout crépus, et en nous montrant un tout petit cœur en argent, passé par son anneau à une grande boucle en or fin qui lui traversait l'oreille à la manière des bourgeoises de ce temps-là.

Je crois bien que ces oreilles percées commencèrent à donner dans la vue de Brulette, car elle lui dit : — Vous n'êtes pas ce que vous paraissez, et je vois bien que vous n'êtes

pas un homme à vouloir tromper de pauvres gens. D'ailleurs, c'est bien à moi, le gage que vous portez là ; ou plutôt c'est à Joset, car c'est un cadeau que sa mère m'a fait le jour de notre première communion, et que je lui ai donné en souvenir de moi, le lendemain, quand il a quitté la maison pour entrer dans un service. Or donc, Tiennet, me dit-elle, va-t'en, à mon logis, chercher la musette, et l'apporte là, sous le porche de l'église où il fait noir, sans qu'on voie où tu l'as prise, car le père Carnat est un homme méchant qui ferait des peines à mon grand-père s'il savait que nous nous sommes prêtés à une pareille chose.

HUITIÈME VEILLÉE.

Je fis ce qui m'était commandé, laissant, à contre-cœur, Brulette seule avec le muletier, dans un endroit de la place déjà bien embruni par la nuit tombante. Quand je revins, portant la musette pliée et démontée sous ma blouse, je les retrouvai au même coin, devisant avec beaucoup d'action, et Brulette me dit : — Tiennet, je te prends à témoin que je ne suis point consentante à donner à cet homme-là le gage qu'il a pendu à son oreille. Il prétend ne me le point rendre, parce que, de fait, c'est propriété pour Joset ; mais il dit que Joset ne le lui reprendra pas, et encore que ce soit une petite chose qui n'a pas la conséquence de dix sous vaillant, il ne me plaît pas d'en faire don à un étranger. Je n'avais pas plus de douze ans quand je l'ai baillé à Joset, et il faudrait être fin pour y entendre malice ; mais puisqu'on veut qu'il y en ait, ce m'est une raison de plus pour le refuser à un autre.

Il me sembla que Brulette se donnait trop de mal pour enseigner au muletier qu'elle n'était point l'amoureuse de Joset, et que, pour sa part, le muletier était content de lui trouver le cœur libre d'engagements. En tous cas, il ne se gêna guère pour continuer à la courtoiser devant moi.